

Roy, M. P. P., membres de l'Alliance, y répondirent.

M. Choquette dit que la procession et la cérémonie à l'église, l'ont vraiment édifiés et que cette démonstration est un gage d'espoir pour l'avenir de la société. M. Roy fit un discours très pratique qui a été très admiré.

A la santé portée par M.C. Deguise, avocat, aux sociétés-sœurs, l'orateur voudrait que le gouvernement prit sous ses soins nos sociétés canadiennes. M. Verret répondit à ce toast avec beaucoup de goût et d'à-propos.

"Les Dames", santé proposée par M. Galibois, secrétaire-financier du cercle Limoilou, a reçu une brillante réponse de M. J. Patry, avocat, bien qu'à l'avance, il déclara que ce délicat sujet fut au-dessus de sa compétence.

M. Ed. Aubé, journaliste, répondit avec verve à la santé de la presse, proposée par M. le président.

M. Choquette se leva ensuite et remercia le président du conseil général et tous les organisateurs de la fête.

On se sépara enchantés de cette réunion d'amis et souhaitant des succès croissants pour cette belle et grande association canadienne-française.

Anecdotes Canadiennes

L'HON. VALLIÈRES ET M. HÉNEY

Lorsque l'Hon. J. R. Vallières quitta Trois-Rivières pour venir siéger à Montréal, il n'était déjà plus que l'ombre de lui-même. Le savant magistrat était devenu tellement affecté de faiblesse et de maux de jambes que pendant un temps il fallut le porter sur le banc judiciaire parce qu'elles lui refusaient le service, ce qui fut l'occasion pour son ami Héney de lui faire un compliment fort flatteur. Ils faisaient presque tous les jours leur partie d'échecs vers la même heure. M. Héney était venu un peu plus tôt cette dernière fois et M. Vallières semblait se faire quelque peu désirer. Mme Vallières était allée le presser un peu et lui passer une robe de chambre en le grondant de sa paresse. Il entra dans ce déshabillé au petit salon où se faisait d'ordinaire leur partie et s'excusa de son mieux auprès de son vieil ami, en imputant toute la faute à ses jambes qui avaient presque refusé de le porter ce matin-là, ce qui l'avait retenu au lit.

"Mon cher, reparti ce dernier, vous êtes comme la statue de Nabuchodonosor, qui avait les pieds d'argile et la tête d'or." Ce

fut peut-être, dit-on, la seule fois que M. Vallières resta à court, mais il ne put reconnaître que par un sourire combien il était flatté du tour heureux que M. Héney avait donné en excuse de sa paresse apparente.—J. G. BARTHE.

PAUVRES VOYERS !

En 1795, le parlement canadien vota une loi pour l'entretien des chemins vicinaux et royaux, etc, mais cette mesure qui obligeait les habitants à payer ou à contribuer par le travail à ces ouvrages, fut très impopulaire. Sa mise en exécution fut si difficile que l'autorité dut sévir et, en 1797, douze habitants de Lévis furent condamnés à une forte amende et à l'emprisonnement pour avoir séquestrés des sous-voyers de paroisses.

Les coupables dans cette circonstance avaient agi assez singulièrement. Un soir que les trois sous-voyers étaient réunis, ils s'en étaient emparés, les avaient conduits dans une maison isolée et inhabitée et la, après leur avoir demandé s'ils persistaient à faire exécuter la loi, sur leur réponse affirmative, ils les avaient enfermés en leur laissant un pain et un seau d'eau, bien décidés à les laisser périr de faim. Les familles des sous-voyers, inquiètes, firent des perquisitions, mais ce ne fut que la troisième journée qu'ils les découvrirent et les délivrèrent; ils étaient exténués.—T. P. BÉDARD.

CHARLES LABERGE

On rapporte qu'à son retour de l'exil, Papineau prit part à la séance de clôture du collège St-Hyacinthe, durant laquelle plusieurs bons discours furent prononcés par les élèves. Un des prix les plus recherchés qui fut donné ce jour-là, était celui de déclamation. Tout naturellement, le supérieur pria celui qu'on appelait l'orateur de couronner le vainqueur. L'on vit alors s'avancer un jeune homme de dix huit ans; petite taille, tête charmante, abondante chevelure bouclée, figure fine et espiègle, manière gracieuse, démarche alerte et vive, tournure distinguée: tel était ce collégien. En le couronnant, Papineau dit: "Franchement, monsieur, je n'ai jamais aussi bien parlé que vous venez de le faire. Si j'ai eu le titre d'orateur, vous en avez le talent, et je vous prédis que vous brillerez parmi les hommes les plus éloquents de ce pays."

C'était en 1845, et le jeune homme qui recevait cet insigne honneur était Charles-Joseph Laberge.—HONORÉ MERCIER.